

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Product

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: CH-2020-0013

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: CH-0023856-0001

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

InSpec IPA

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Enviresearch PT
	Adresse	Rua Fernando Pessoa 319 2 C Carcevelso Portugal
Numéro de l'autorisation	CH-2020-0013 1-1	

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	CH-0023856-0001
Date de l'autorisation	05/04/2019
Date d'expiration de l'autorisation	27/03/2029

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Redditch Medical
Adresse du fabricant	Discovery 2, William Armstrong Way, NET Park, Sedgefield, County Durham TS21 3FD Sedgefield Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Discovery 2, William Armstrong Way, NET Park, Sedgefield, County Durham TS21 3FD Sedgefield Royaume-Uni

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1355 - Propane-2-ol
Nom du fabricant	Brenntag UK Ltd
Adresse du fabricant	Cinnabar Court, 5100 Daresbury Park WA4 4BB Warrington Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Brenntag UK Ltd, Cinnabar Court, 5100 Daresbury Park WA4 4BB Warrington Royaume-Uni

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Propane-2-ol		Substance active	67-63-0	200-661-7	70
Water	Water	Substance non active	7732-18-5	231-791-2	30

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Liquide et vapeurs très inflammables.</p> <p>Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</p>
Conseils de prudence	<p>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>Éviter de respirer les vapeurs.</p> <p>Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p>

Porter un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler un médecin en cas de malaise.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

En cas d'incendie:Utiliser extincteurs d'incendie pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé.Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans déchet spécial.

Éliminer le récipient dans déchet spécial.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Utilisation professionnelle

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfectant actif contre les bactéries, les champignons, les levures, à utiliser sur des surfaces dures, non poreuses, dans les salles blanches des laboratoires et des industries biopharmaceutiques et de matériel médical, sur les sols, parois, plafonds des salles blanches, sur les surfaces des équipements et sur mains gantées.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Bactéries Nom commun: - Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: levures Nom commun: - Stade de développement: --</p> <p>Nom scientifique: Champignon Nom commun: Fungi Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>les champignons, les levures, à utiliser sur des surfaces dures, non poreuses, dans les salles blanches des laboratoires et des industries biopharmaceutiques et de matériel médical, sur les sols, parois, plafonds des salles blanches, sur les surfaces des équipements et sur mains gantées.</p>

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application manuelle
Description détaillée:

Pulvérisation
Essuyage
Versement

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 50 ml de produit par m² de surface.
Dilution (%): Solution prête à l'emploi ; ne pas diluer
Nombre et fréquence des applications:
50 ml de produit par m² de surface.
Respecter les temps de contact suivants :

Bactéries – 5 minutes dans un environnement propre
– 15 minutes dans un environnement sale

Levures – 5 minutes dans un environnement propre
– 15 minutes dans un environnement sale

Champignons – 15 minutes dans un environnement propre

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon en PEHD avec bouchon à vis – 5 L
Pulvérisateur en PEHD – 0,5 L, 1 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir chapitre 5.1

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir chapitre 5.2

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir chapitre 5.3

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir chapitre 5.4

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir chapitre 5.5

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Solution prête à l'emploi ; ne pas diluer.

Pulvériser le produit à environ 15cm-20cm de la surface à traiter, verser directement sur la surface ou appliquer avec un chiffon ou une serpillère.

Attendre que la surface soit complètement sèche, laisser agir en respectant le temps de contact indiqué.

Ce produit ne doit pas être utilisé comme bain désinfectant.

Ce produit doit être utilisé à température ambiante ($20\pm 2^{\circ}\text{C}$).

Pour un temps de contact de 5 minutes, contre les bactéries et les levures, vérifier que la surface soit propre avant d'y appliquer le produit pour la désinfecter.

Pour que le produit soit efficace contre les champignons, il est nécessaire de nettoyer la surface avant la désinfection.

5.2. Mesures de gestion des risques

RÉSERVÉ À UN USAGE PROFESSIONNEL

Se laver les mains et la peau qui a été exposée avant de manger et après utilisation. Éviter tout contact avec les yeux. Il est recommandé de porter un équipement de protection des yeux lors de la manipulation du produit. Les chiffons utilisés doivent être jetés dans un conteneur fermé. Il est obligatoire de mettre en œuvre des mesures techniques/d'ingénierie pour éliminer les résidus en suspension dans l'air (ex. : ventilation de la pièce ou ventilation locale par aspiration) avant de permettre aux opérateurs de pénétrer dans les zones traitées après la désinfection d'une surface étendue. Le cas échéant, imposer un temps d'attente d'une durée suffisante pour l'élimination des résidus en suspension dans l'air.

Si le produit est utilisé pour désinfecter des surfaces étendues (ex. : sols) ou pour un nettoyage intensif, de fond en comble, dans des salles blanches/environnements contrôlés, il est obligatoire de mettre en œuvre des mesures techniques/d'ingénierie pour éliminer les résidus en suspension dans l'air (ex. : ventilation de la pièce ou ventilation locale par aspiration)."

À utiliser uniquement en salle blanche ISO 7 ou supérieure avec une ventilation minimale de 60 renouvellements d'air par heure pour les opérations "super-propre" de haut en bas. Il est recommandé de porter des gants et une combinaison lors de la désinfection de grandes surfaces par pulvérisation ou par balayage, où une contamination considérable peut se produire.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets indésirables possibles, directs ou indirects :

Irritation de la peau, des yeux, des muqueuses, du tractus gastro-intestinal et des voies respiratoires.

Maux de tête, vertiges, troubles fonctionnels du système nerveux central et dépression respiratoire.

Le danger d'aspiration pulmonaire peut entraîner une pneumonie chimique, une hypotension et une hypoglycémie.

Consignes de premiers secours :

En cas d'inhalation - Appeler un médecin en cas de malaise.

En cas de contact avec la peau - Laver abondamment la peau à l'eau tiède, en faisant couler lentement l'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

En cas d'irritation de la peau : consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux - Rincer immédiatement les yeux à l'eau tiède avec précaution, pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion - Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Consulter un médecin.

Pour des conseils complémentaires, les professionnels de santé peuvent contacter le Tox Info Suisse (<https://toxinfo.ch>; en cas d'urgence 145)

En cas d'incendie :

Moyens d'extinction - Dioxyde de carbone, poudre sèche, pulvérisation d'eau.

Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

L'emballage partiellement vide doit être rapporté(e) au point de vente ou éliminé(e) comme déchet spécial. L'emballage vide doit être éliminé(e) avec les déchets urbains

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker dans le récipient d'origine, dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

Tenir à l'écart de toute source d'inflammation. Maintenir à l'abri des rayons solaires directs. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Durée de conservation : 2 ans

6. Autres informations

aucun